Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

ACADEMIE DE ROUEN

COLLEGE EDOUARD BRANLY

GRAND QUEVILLY

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2021-2022

Numéro de séance : 2

Date de convocation : 30/09/2021

Présidence de : Monsieur Vincent SNOZZI

Quorum : 16

Nombre des présents : 25

Nombre d'absents excusés : 1

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITEES	Décision Avis Vote Extrait Motion	page	Numéro d'acte	Pièces jointes désignation	N°
Désignation de la Secrétaire de séance	Vote				
Ordre du jour.	Vote				
Approbation des Procès Verbaux des séances du 04/02,11/02, 30/03 et 25/05/2021.	Vote				
Installation des commissions.	Vote				1
Délégation de signature à Mme Lelièvre Karine.	Vote		1		
Modification du règlement intérieur.	Vote		2		2
Autorisation de communiquer à des tiers des données de consommation électrique ou de gaz.	Vote		3		3
Convention Mise en réseau ders EGPA	Vote		4		4
Informations sur l'auto évaluation du collège et les dates de diverses réunions					
Nombre de membres des conseils pédagogiques	Vote		5		
Point rentrée 2021-2022					
Renouvellement des sections sportives cirque et basket	Vote		6		

Convention avec le Planning Familial	Vote	7	5
Convention avec Lucille Verhoeven	Vote	8	6
Convention avec Agoel Radio RC2	Vote	9	7
Convention avec l'Aroeven	Vote	10	8
Convention avec Terres de Paroles	Vote	11	9
Convention avec le Département pour le CRED	Vote	12	10
Convention avec MJR Négoce	Vote	13	11
Contrat d'assurances MAIF	Vote	14	12
Contrat de maintenance des portails avec AFIC	Vote	15	13
Révision des prix de la maintenance des extincteurs	Vote	16	14
Tarifs de restauration (pour info et vote du taux de participation aux charges communes)	Vote	17	15
Mise au rebut de matériels	Vote	18	16
DBM pour vote et pour information	Vote	19	17
Convention d'occupation précaire logement 5 – Augmentation du loyer 2021	Vote	20	18
Convention d'occupation précaire logement 5, à partir du 1er septembre 2021.	Vote	21	19
Contrat UCPA – Voyage à Val Thorens	Vote	22	20
Questions diverses – Motion			

Signatures

Le Président

La Secrétaire

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 12/10/2021

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	**Snozzi V**	1						
	Adjoint	**Bailly F**	1						
	Gestionnaire	**Alix X**	1						
	CPE	**Debourdeau MA**	1						
	Directeur Segpa	**Lelièvre K**	1						
	.....								
Elus locaux	Collectivité de rattachement	**Rouly N**		1					
	Groupement de commune	**Diallo T**	1						
	Commune siège	**Ternati K**	1						
	Commune siège	**Tlish R**		1					
	.....								
	.....								
Personnalité qualifiée invitée									
Personnalité qualifiée		**Poulingue J**		1					
Total			7	3					
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	**Van Aken O**	1			**Ruez H**		1	
		Faucher F	1			**Berte C**		1	
		Canard F	1			**Richer H**		1	
		Réveillere A	1			**Lemire C**	1		
		Berthier-Chatail J	1						
		Thomas N		1					
		Esnault J	1						
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	**Brouté M**			1				
		Dupire E	1						
		Duvallet A	1						
Total			8	1	1		1	3	
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	**Denis D**	1			**Bunel S**		1	
		Ould Amajar C	1			**Goualard C**		1	
		Broutin A	1			**Hennetier-Becquet S**	1		
		Pebe K	1			**Le Floch S**		1	
		Ferreira S		1		**Yapo S**	1		
		Basille K		1		**Martin S**		1	
		Goubet C	1						
	Elèves	**Etsede V**		1					
		Gomis L	1						
		Vincent A	1						
Total			7	3			2	4	

RUBRIQUE I. ADMINISTRATION

1. Désignation de la secrétaire de séance.

Madame Réveillère – Enseignante

Votes : Pour = 24 – Abstentions = 0 – Contre = 0

2. Ordre du jour avec modifications.

Avec modification – Ajout d'une motion et renouvellement des sections sportives cirque et basket.

Votes : Pour = 24 – Abstentions = 0 – Contre = 0

3. Approbation des Procès Verbaux des séances du 04/02, 11/02, 30/03, 25/05/2021.

Le Conseil d'administration approuve les Procès Verbaux des séances du 04/02, 11/02, 30/03, 25/05/2021.

Votes : Pour = 25 – Abstentions = 1 – Contre = 0

Un membre est arrivé

4. Mise en place des différentes commissions.

Le Conseil d'Administration approuve la mise en place des différentes commissions.

Voir document joint.

Votes : Pour = 25 – Abstentions = 0 – Contre = 0

5. Délégation de signature à Mme Lelièvre Karine.

Le Conseil d'administration approuve la délégation de signature à Mme Lelièvre Karine pour les conventions de stages, les bulletins, les sanctions et des documents administratifs en lien avec la Segpa.

Votes : Pour = 25 – Abstentions = 0 – Contre = 0

6. Modification du règlement intérieur.

Une modification concerne une diminution du temps d'ouverture de la grille aux récréations du matin et de l'après-midi afin de libérer une personne pour la surveillance de la cours. Suite a une question des parents, il est signalé que cela n'a eu aucune incidence sur les entrées.

Une autre modification concerne l'ouverture des couloirs pour l'accès aux toilettes.

La dernière est liée au respect des usages du (des) babyfoot(s) et des tables de ping-pong.

Le Conseil d'Administration approuve la modification du règlement intérieur. Voir doc joint.

Votes : Pour = 25 – Abstentions = 0 – Contre = 0

7. **A la demande du Département de Seine-Maritime, Autorisation de communiquer à des tiers des données de consommation d'électricité ou de gaz et des données de facturation.**

Suite à la présentation de ce projet, les enseignants s'inquiètent concernant l'indépendance du collège sur ces questions, principalement au regard de ce qui peut être fait dans des départements voisins. Le chauffage des établissements publics et la fourniture de matériel sont-ils garanti à l'avenir ?
Les parents demandent une suspension de séance pour se concerter sur le sujet.
La représentante du conseil départemental indique qu'elle reviendra vers le Conseil d'Administration pour apporter un complément d'information sur le sujet.

Le Conseil d'Administration n'autorise pas la communication à des tiers des données de consommation d'électricité ou de gaz et des données de facturation, faite à la demande du Département de Seine-Maritime.

Votes : Pour = 2 – Abstentions = 3 – Contre = 19 - (1 non votant)

8. **Convention mise en réseau des EGPA.**

La directrice de la SEGPA présente le projet. Il existait les années précédentes mais les conditions sanitaires n'ont pas permis aux élèves d'aller découvrir des métiers et des champs professionnels différents de ceux du collège Branly depuis deux ans.

Elle précise à l'attention des parents que les déplacements vers les autres établissements sont préparés en amont au collège et en partenariat avec les parents des élèves concernés. Ils se font par ailleurs en binôme.

Cette mise en réseau permet aux élèves de travailler le parcours Avenir et développe leur autonomie.

Le principal indique que le volet financier de la mise en réseau n'est pas inclus dans la convention, son absence ne lui permet pas de payer une facture de 200 euros annuelle liée à l'utilisation d'un logiciel. Le fait que le prestataire de service soit un des signataires de la convention soulève la question d'un possible conflit d'intérêt. La directrice de la SEGPA informe qu'aucun autre logiciel qui celui utilisé n'existe le marché pour la gestion des élèves dans un dispositif comme celui-là.

Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'établissement à signer la Convention avec les EGPA pour leur mise en réseau.

Votes : Pour = 25 – Abstentions = 0 – Contre = 0

9. **Information sur l'auto évaluation du collège et les dates de diverses réunions.**

Le Principal donne des informations sur l'auto évaluation du collège qui va avoir lieue et les dates des prochaines réunions parents/professeurs.

10. **Personnes habilitées à assister aux conseils pédagogiques.**

Le Conseil d'Administration approuve l'augmentation du nombre de personnes habilitées à assister aux conseils pédagogiques. 30 personnes supplémentaires sont autorisées.

Votes : Pour = 25 – Abstentions = 0 – Contre = 0

RUBRIQUE II. PEDAGOGIE

1. Point sur la rentrée 2021-2022.

Présentation du point sur la rentrée. 466 élèves cette année soit 9 de moins hors Segpa.

Légère baisse des effectifs par rapport à la rentrée 2020-2021 mais le collège Branly accueille habituellement un nombre non négligeable d'élèves en cours d'année. La baisse des effectifs est plus marquante en 6e avec l'arrêt du partenariat avec le club de football de Grand Quevilly. L'effet est bénéfique avec un retour à une quasi parité fille-garçon.

Trois redoublants de 3e sont arrivés début octobre suite à un refus d'affectation

Le taux de demi-pensionnaires et de boursiers est stable.

2. Renouvellement des sections sportives cirque et basket.

Le Principal indique qu'il n'y a toujours pas de financement de la section sportive handicap. Les seuls activités sont liées à la l'UNSS ainsi qu'un séjour au ski.

La section basket est maintenue.

Concernant la section sportive cirque, il est rappelé que le volet culturel de cette section ne peut pas être mis en œuvre pour des questions sanitaires. Il reprendra dès la levée du pass-sanitaire afin de permettre aux élèves de pouvoir assister à des spectacles tout public au cirque théâtre d'Elbeuf.

Le Conseil d'Administration approuve le renouvellement des sections sportives cirque et basket.

Votes : Pour = 25 – Abstentions = 0 – Contre = 0

RUBRIQUE III. AFFAIRES FINANCIERES

1. Convention avec le Planning Familial.

Une intervention sur la sexualité et la vie affective a été faite par le planning famillial. Il reste la facture à régler soit 21,60€.

Les parents demandent si quelque chose est prévue sur le sujet cette année. Les enseignants répondent que l'organisation des séances d'éducation à la sexualité et la vie affective organisées par le collège n'ont pu avoir lieu ces 2 dernières années à cause des conditions sanitaires. Cette intervention se faisait en binôme. Une discussion est en cours afin de la remettre en place. Il est par ailleurs rappelé que cette question est aussi traitée en cours de SVT.

Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'établissement à signer la Convention avec le Planning Familial pour une animation autour de la contraception et la sexualité.

Coût : participation aux frais de déplacement - 0,54 €/km soit pour 8kms = 21,60 €.

Votes : Pour = 25 – Abstentions = 0 – Contre = 0

2. **Convention avec Lucille Verhoeven.**

L'atelier Flamenco concerne une classe de 4e et donne lieu à un petit spectacle à la fin.

Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'établissement à signer la Convention avec Lucille Verhoeven pour une animation autour du Flamenco dans le cadre du CRED.

Coût 900 €.

Votes : Pour = 25 – Abstentions = 0 – Contre = 0

3. **Convention Ateliers radiophoniques Agoel RC2.**

L'atelier radiophonique permet une initiation au travail de journaliste audio et visuel.

Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'établissement à signer la Convention avec Agoel RC2 pour la réalisation d'ateliers radiophoniques dans le cadre du CRED.

Coût 1000 €.

Votes : Pour = 25 – Abstentions = 0 – Contre = 0

4. **Convention avec l'Aroeven.**

L'objectif est d'aider le CVC à monter des actions/projets et les mettre en place ainsi qu'à faire vivre la démocratie participative au sein du collège.

Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'établissement à signer la Convention avec l'Aroeven pour une animation autour du Conseil de Vie Collégienne dans le cadre du CRED.

Coût 1484 € + 50 € d'adhésion à l'association.

Votes : Pour = 25 – Abstentions = 0 – Contre = 0

5. **Convention avec Terres de Paroles.**

Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'établissement à signer la Convention avec Terres de Paroles pour la réalisation d'une BD dans le cadre du CRED.

Coût 670 €.

Votes : Pour = 25 – Abstentions = 0 – Contre = 0

6. **Convention avec le Département pour le CRED.**

Il est rappelé que les sommes engagées sont stables.

Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'établissement à signer la Convention avec le Département pour le CRED 2021-2022.

Votes : Pour = 25 – Abstentions = 0 – Contre = 0

7. **Convention avec MJR Négoce pour la récupération des huiles usagées.**

Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'établissement à signer la Convention avec MJR Négoce pour la récupération et la valorisation des huiles usagées. Coût = 0 €.

Votes : Pour = 25 – Abstentions = 0 – Contre = 0

8. **Contrat MAIF.**

Ce contrat est prévu pour la couverture de 1000 journées stagiaires. Le calcul est fait en fonction du nombre d'élèves de l'établissement. Le nombre est porté à 1100.

Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'établissement à signer le Contrat avec la MAIF pour les assurances 2022, selon les éléments déclarés.

Votes : Pour = 25 – Abstentions = 0 – Contre = 0

9. **Contrat de maintenance des portails avec AFIC Services.**

Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'établissement à signer le Contrat avec Afic Services pour la maintenance des portails.

Coût 1060,63 € par an prix fixe sur trois ans.

Votes : Pour = 25 – Abstentions = 0 – Contre = 0

10. **Marché Maurois maintenance préventive des extincteurs.**

Le Conseil d'Administration approuve la révision du prix marché au 1er septembre pour la maintenance corrective des extincteurs par Protect Sécurité selon le cahier des clauses administratives et particulières. Hausse de 0,8 %.

Voir doc joint.

Votes : Pour = 24 – Abstentions = 1 – Contre = 0

11. **Tarifs de restauration.**

Le gestionnaire informe qu'il y aura 141 jours d'ouverture cette année contre 139 en 2020-2021. Il signale aussi une hausse du coût des aliments plus importante que celle demandée aux familles. Les enseignants et les parents s'inquiètent d'un maintient de la qualité.

Le chef d'établissement rappelle que les achats sont groupés et qu'il existe des aides du département pour les familles en difficultés et que le collège a aussi une politique ponctuelle et volontariste pour réduire les impayés.

Il est présenté les tarifs qui seront appliqués au 1er janvier 2022, après validation du Département, soit une augmentation de l'ordre de 0,33 % et qui se compose comme suit :

- 3,06 €/jour pour 141 jours pour les DP 4 jours soit 431,46 € pour l'année civile 2022.
- 3,06 €/jour pour 106 jours pour les DP 3 jours soit 324,36 € pour l'année civile 2022.
- Le ticket bleu passe de 2,75 € à 2,78 €

- Le ticket jaune passe de 4,92 € à 4,97 €
- Le ticket mauve passe à 5,80 €
- Le ticket blanc passe de 3,20 € à 3,23 €

Le Conseil d'Administration approuve le taux de participation aux charges communes fixé à 14% des recettes de la restauration.

Votes : Pour = 8 – Abstentions = 15 – Contre = 2

12. **Mise au rebut de matériels.**

Ce point concerne une mise à jour des matériels qui ne sont plus au collège.

Le Conseil d'Administration approuve la mise au rebut de matériels.

Voir doc joint.

Votes : Pour = 25 – Abstentions = 0 – Contre = 0

13. **DBM pour vote n°4 et pour information n°2 et 3 .**

Il est rappelé que les prélèvements sur les fonds de réserve ont lieu pour être certain que le collège disposera d'un financement suffisant pour finir l'année. Cet argent ne sera pas forcément dépensé.

Le Conseil d'Administration approuve la DBM n°4 avec le prélèvement de 15.000 € sur fonds de réserve (10.000 € pour le service AP et 5.000 pour le service ALO) afin de pouvoir financer les derniers projets pédagogiques et faire face à la baisse des recettes suite au confinement du printemps ainsi que la répartition du BOP Enseignement – Subvention Etat de 5329 €. 1560 € pour les carnets de correspondance, 811,80 € pour le droit de reprographie et 2957,20 € pour l'achat de manuels scolaires.

Présentation de la DBM pour information n°2 et 3

Votes : Pour = 25 – Abstentions = 0 – Contre = 0

14. **Convention d'occupation précaire – Augmentation du loyer du logement 5 occupé par Mme Minet.**

Le Conseil d'Administration approuve l'augmentation du loyer du logement 5 occupé par Mme Minet.

Loyer porté à 547,00 € selon convention avec effet rétroactif au 1er janvier 2021.

Votes : Pour = 25 – Abstentions = 0 – Contre = 0

15. **Convention d'occupation précaire – logement 5 au profit de Mme Minet.**

Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'établissement à signer la Convention d'occupation précaire au profit de Mme Minet pour l'occupation du logement 5 à partir du 1er septembre.

Votes : Pour = 25 – Abstentions = 0 – Contre = 0

16. **Contrat UCPA – Voyage à Val Thorens**

Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'établissement à signer le Contrat avec l'UCPA pour le voyage à Val Thorens.

Votes : Pour = 25 – Abstentions = 0 – Contre = 0

RUBRIQUE IV. PERSONNELS.....

RUBRIQUE V. QUESTIONS DIVERSES.....

1. **Motion portant sur les emplois d'enseignants en classes ULIS**

Les enseignants présentent une motion afin de mettre en avant la dégradation des conditions d'accueil des élèves en situation de handicap.

Votes : Pour = 23 – Abstentions = 1 – Contre = 0

Un membre est parti

FIN DE SEANCE à 20h00. Le Président remercie les membres de leur présence

Académie :
ROUEN

Exercice : 2021

MINISTERE : Education Nationale

DEPARTEMENT :
SEINE-MARITIME

Etablissement : 0762093M
COLLEGE E. BRANLY
2 RUE LAMARTINE

76120 LE GRAND QUEVILLY
Téléphone : 02.35.69.41.45

DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES N° 2 à 3
Présentées pour information au Conseil d'administration

Ces décisions sont exécutoires aux dates indiquées sur la pièce B10

M. Vincent SNOZZI, chef d'établissement

MINISTERE : Education Nationale

Académie : ROUEN
Exercice : 2021

Etablissement : 0762093M
COLLEGE E. BRANLY
2 RUE LAMARTINE

76120 LE GRAND QUEVILLY

DEPARTEMENT :
SEINE-MARITIME

Pièce B9.1
DBM INFO

Ordonnateur : M. Vincent SNOZZI
Comptable assignataire : Mme. Nicole ROUX

Décisions budgétaires modificatives pour information
Regroupées du n° 2 à n° 3

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES				RECETTES			
	Rappel des crédits ouverts (Budget initial + DBM exécutoires)	Modification présentées	Total des crédits ouverts	Cadre reservé aux Autorités de Contrôle	Rappel des recettes admises (Budget initial + DBM exécutoires)	Modification présentées	Total des prévisions de recettes	Cadre reservé aux Autorités de Contrôle
Activité pédagogique	99 902.97	-2 000.00	97 902.97		99 902.97	-2 000.00	97 902.97	
Vie de l'élève	41 751.41	0.00	41 751.41		41 751.41	0.00	41 751.41	
Administration et logistique	193 437.94	6 593.71	200 031.65		179 760.00	6 593.71	186 353.71	
Total services généraux (1)	**335 092.32**	**4 593.71**	**339 686.03**		**321 414.38**	**4 593.71**	**326 008.09**	
Restauration et hébergement	139 644.14	0.00	139 644.14		136 644.14	0.00	136 644.14	
Bourses nationales	45 000.00	0.00	45 000.00		45 000.00	0.00	45 000.00	
Total services spéciaux (2)	**184 644.14**	**0.00**	**184 644.14**		**181 644.14**	**0.00**	**181 644.14**	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	**519 736.46**	**4 593.71**	**524 330.17**		**503 058.52**	**4 593.71**	**507 652.23**	

Résultat prévisionnel	**-16 677.94**	**0.00**	**-16 677.94**
CAF ou IAF	**-13 000.00**	**0.00**	**-13 000.00**

SECTION OPERATIONS EN CAPITAL

OPERATIONS EN CAPITAL	**5 000.00**	**706.29**	**5 706.29**		**5 000.00**	**706.29**	**5 706.29**	

Total dépenses et recettes inscrites au budget	**524 736.46**	**5 300.00**	**530 036.46**		**508 058.52**	**5 300.00**	**513 358.52**	

D.B.M. n°2 **Exécutoire au 05/07/2021** **Réf : REGUL SUBV RENOUVLMNT EQUI OPC** **Opération n°6** **Type opération : 21 - Ressources spécifiques**

N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes		
						Rappels	Modifications	Totaux	Rappels	Modifications	Totaux
1	OPC	SPECD	2RNEQ	1313	Opérations en capital SUBVENTION SPECIFIQUE DEPARTEMENT RENOUVELLEMENT EQUIPEMENT Subv. investiss. Département				5 000.00	706.29	5 706.29
2	OPC	SPECD	2RNEQ		Opérations en capital SUBVENTION SPECIFIQUE DEPARTEMENT RENOUVELLEMENT EQUIPEMENT	5 000.00	706.29	5 706.29			

D.B.M. n°2 **Exécutoire au 05/07/2021** **Réf : REGUL SUBV RENOUVLT EQUIP ALO** **Opération n°7** **Type opération : 21 - Ressources spécifiques**

N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes		
						Rappels	Modifications	Totaux	Rappels	Modifications	Totaux
1	ALO	SPECD	2RNEQ	7443	Administration et logistique SUBVENTION SPECIFIQUE DEPARTEMENT RENOUVELLEMENT EQUIPEMENT Subventions Département				0.00	6 160.71	6 160.71
2	ALO	SPECD	2RNEQ		Administration et logistique SUBVENTION SPECIFIQUE DEPARTEMENT RENOUVELLEMENT EQUIPEMENT	0.00	6 160.71	6 160.71			

D.B.M. n°2 **Exécutoire au 05/07/2021** **Réf : REGUL SUBV RENOUVT EQUIP AP** **Opération n°8** **Type opération : 21 - Ressources spécifiques**

N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes		
						Rappels	Modifications	Totaux	Rappels	Modifications	Totaux
1	AP	SPECD	2RNEQ	7443	Activité pédagogique SUBVENTION SPECIFIQUE DEPARTEMENT RENOUVELLEMENT EQUIPEMENT Subventions Département				2 000.00	-2 000.00	0.00
2	AP	SPECD	2RNEQ		Activité pédagogique SUBVENTION SPECIFIQUE DEPARTEMENT RENOUVELLEMENT EQUIPEMENT	2 000.00	-2 000.00	0.00			

Etablissement : 0762093M
COLLEGE E. BRANLY
2 RUE LAMARTINE

76120 LE GRAND QUEVILLY

Développement des décisions budgétaires modificatives par opérations
présentées pour information au conseil d'administration

EXERCICE 2021 - Edition du 12/10/2021

D.B.M. n°3 **Exécutoire au 12/10/2021** **Réf : SUBV RENOUV EQUIP DEPT** **Opération n°9** **Type opération : 21 - Ressources spécifiques**

N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes		
						Rappels	Modifications	Totaux	Rappels	Modifications	Totaux
1	ALO				Administration et logistique						
		SPECD			SUBVENTION SPECIFIQUE DEPARTEMENT						
			2RNEQ		RENOUVELLEMENT EQUIPEMENT						
				7443	Subventions Département				6 160.71	433.00	6 593.71
2	ALO				Administration et logistique						
		SPECD			SUBVENTION SPECIFIQUE DEPARTEMENT						
			2RNEQ		RENOUVELLEMENT EQUIPEMENT	6 160.71	433.00	6 593.71			

Motion présentée au conseil d'administration du 12/10/2021
Collège Edouard Branly

La loi sur l'égalité des chances de 2005 a initié l'inclusion des élèves en situation de handicap, notamment à travers la création des Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire. Ces ULIS sont présentes dans les écoles primaires, dans les collèges et dans les lycées. Elles ont vocation à accueillir plus ou moins 10 élèves (12 en ce moment) en situation de handicap pour lesquels, l'enseignant-coordonnateur et son AESH élaborent un parcours personnalisé.
L'élève d'ULIS est à certains moments en inclusion dans sa classe de référence du collège, et à d'autres moments, il travaille son projet personnel au sein du dispositif ULIS. Ce parcours est mis en place grâce à l'expertise du coordonnateur d'ULIS. Ce sont leurs postes qui sont depuis cette rentrée en péril.

Les coordonnateurs d'ULIS sont pour la grande majorité des professeurs des écoles, qui sont, en plus d'être certifiés du concours de professorat des écoles, certifiés d'un diplôme de l'enseignement spécialisé. Ils ont eu une formation, qui représente 300 heures de cours, pour évaluer les besoins éducatifs particuliers de ces élèves, appréhender au mieux leur accompagnement et découvrir de nouvelles méthodes pédagogiques propices à leurs apprentissages.

Depuis la rentrée 2021, les coordonnateurs d'ULIS non titulaires de leurs postes ne peuvent plus rester en ULIS collège et lycée. Ces postes sont désormais réservés aux professeurs du second degré. Par manque de volontaires dans les enseignants de second degré, de nombreuses ULIS n'ont pas de coordonnateur, pourtant les enseignants du premier degré souhaitant rester sur leurs postes ont tout de même été obligés de muter !

A ce jour 4 ULIS restent encore sans coordonnateur dans le département, c'est donc 48 élèves en situation de handicap qui sont inclus à 100% dans des classes ordinaires, sans accompagnement individuel. Ils sont donc scolarisés dans les mêmes conditions que tous les autres élèves. Ou bien ces élèves en souffrances sont déscolarisés. Est ce normal ? Ces élèves, déjà fragilisés, sont alors mis dans une situation très inconfortable, voire maltraitante.
C'est sur le BEF Rouen gauche Elbeuf sur 12 ULIS Il y a 4 vacataires, 2 professeurs du second degré dont seulement une est spécialisée, 6 sont des PE spécialisés.

Les annonces de recrutement pour des postes de coordonnateur contractuel sont consultables sur Pôle Emploi ! Les annonces recrutent pour des ULYSSE ou des ULYS mais aucune annonce n'a le bon terme ! Aucune obligation de formation spécifique pour être accepté. Les vacataires du BEF Rouen gauche Elbeuf sont des personnes passant le CRPE concours du premier degré.

On comprend donc qu'encore une fois, seules des raisons budgétaires guident les politiques éducatives. En effet, si l'IA veut récupérer les professeurs de écoles officiant dans les ULIS c'est car le manque d'enseignant dans le 1er degré est criant et les recrutements très insuffisants. Comme toujours, ce sont les élèves les plus fragiles qui payent l'addition. Quel avenir pour ces élèves avec de telles conditions? Quel avenir pour une institution qui sacrifie les élèves en situation de handicap ?

Nous exprimons ici notre très grande inquiétude pour l'avenir de l'école inclusive (qui ne peut se faire sans moyens), mais aussi notre totale incompréhension quant à cette décision : Le regard d'enseignants du 1er degré ainsi que leurs compétences propres sont primordiaux pour ces élèves et ce n'est pas une formation au rabais pour des enseignants du second degré qui pourra tout compenser.

COLLEGE EDOUARD BRANLY GRAND QUEVILLY

TARIFS DES REPAS ANNEE 2022

TARIFS	N-1 : 2021	2022	Différence
DEMI-PENSION (forfait) 4J (3J)	3,05 € X 139 j = 424,68 € (3,05 € X 104 j =	3,06 € X 141 j = 431,46 € (3,06 €X 106 j = 324,36 €)	0,33%
Tickets bleus : ind <= 409 ou commensaux de droit *	2,75 €	2,78 €	1,09%
Tickets jaunes : ind > 410	4,92 €	4,97 €	1,02%
Tickets mauves : hôtes	5,70 €	5,80 €	1,75%
Tickets blancs : élèves	3,20 €	3,23 €	0,94%

* commensaux de droit : Surveillants, agents de service, infirmières.

Demi-pension 2022. Répartition :

Demi pension 4 jours

	Nombre de jours réels	Tarif du trimestre	Tarif /jour(Tarif
2ème trimestre – janvier-mars	43	131,58 Euros	3.06
3ème trimestre – avril-juin	45	137,70 Euros	3.06
1er trimestre – septembre-	53	162,18 Euros	3.06

Demi pension 3 jours

	Nombre de jours réels	Tarif du trimestre	Tarif /jour(Tarif
2ème trimestre – janvier-mars	32	97,92 Euros	3.06
3ème trimestre – avril-juin	34	104,04 Euros	3.06
1er trimestre – septembre-	40	122,40 Euros	3.06

Coût unitaire d'un repas pris au forfait = 3,06 €

Montant disponible par repas après prélèvements pour charges = 1,90 €
(montant disponible pour l'achat des denrées alimentaires).

Hébergement : Prélèvements pour charges.

Fonds Commun Service d'Hébergement :	1,25%
Rémunération Personnel de l'Internat	22,50%
Participation Charges Commun Demi-pensionnaires	14,00%
Commensaux	14,00%

INSTALLATION DES COMMISSIONS

Document à joindre obligatoirement au procès verbal du conseil d'administration afférent.

Rectorat DAJEC 1

Cachet de l'établissement

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

▨ ne pas remplir

CONSEIL D'ADMINISTRATION		COMMISSION PERMANENTE	CONSEIL DE DISCIPLINE	COMMISSION EDUCATIVE
Membres de droit ou désignés				
Qualité	**NOM Prénom**	**NOM Prénom**	**NOM Prénom**	**NOM Prénom**
Chef d'Etablissement	SNOZZI Vincent	SNOZZI Vincent	SNOZZI Vincent	Chef d'établissement ou représentant
Adjoint au chef d'établissement	BAILLY Faten	BAILLY Faten	BAILLY Faten	
Gestionnaire	ALIX Xavier	ALIX Xavier	ALIX Xavier	▨
C.P.E	DEBOURDEAU Marc-Antoine	▨	DEBOURDEAU Marc-Antoine	DEBOURDEAU Marc-Antoine
Chef des travaux (ou Directeur de SEGPA)	LELIEVRE Karine	▨	▨	▨
Représentant de la collectivité de rattachement	DIALLO Tacko	DIALLO Tacko	▨	▨
Représentant Commune	ROULY Nicolas	▨	▨	▨
Membres élus				
Représentants Personnel d'Enseignement	BERTHIER-CHATAIL Julien	REVEILLERE Anne	RICHER Hamidou	Au moins 1 professeur membre du conseil de discipline
	CANARD Francine	BERTHIER-CHATAIL Julien	ESNAULT Jordan	
	FAUCHER Fanny	ESNAULT Jordan	FAUCHER Fanny	
	REVEILLERE Anne	VAN AKEN Olaf	BERTHIER-CHATAIL Julien	
	THOMAS Naïma	RUEZ Hélène		
	VAN AKEN Olaf			
	ESNAULT Jordan	▨		
Représentants personnels A.T.O.S.S.	DUPIRE Etienne	DUVALLET / DUPIRE	DUVALLET Alexandra	DUVALLET Alexandra
	DUVALLET Alexandra	▨	▨	▨
	BROUTE Martine	▨	▨	▨
	▨	▨	▨	▨
Représentant Personnels sociaux et de santé (EREA)			▨	
Représentants Parents d'Elèves	DENIS David	DENIS David	DENIS David	Au moins 1 parent membre du conseil de discipline
	GOUBET Catherine	BASILLE Karine	GOUBET Catherine	
	BASILLE Karine	GOUBET Catherine	BASILLE Karine	
	FERREIRA Sarah			
	PEBE Katia			
	BROUTIN Aline			
	OULD AMAJAR Cécile			
Représentants des élèves	GOMIS Lyam	GOMIS Lyam	GOMIS Lyam	Au moins 1 élève membre du conseil de discipline
	ETSEDE Victory	ETSEDE Victory	ETSEDE Victory	
	VINCENT Ameline	VINCENT Ameline	VINCENT Ameline	
		▨		
Autres membres				
ACMO				
Experts				
Personnes qualifiées				

INSTALLATION DES COMMISSIONS

Document à joindre obligatoirement au procès verbal du conseil d'administration afférent.

Rectorat DAJEC 1

Cachet de l'établissement

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

▨ ne pas remplir

COMMISSION HYGIENE ET SECURITE CHS (obligatoire en établissement professionnel)		COMMISSION D'EDUCATION A LA SANTE ET A LA CITOYENNETE CESC	CONSEIL PEDAGOGIQUE
Membres de droit ou désignés			
Qualité	**NOM Prénom**	**NOM Prénom**	**NOM Prénom**
Chef d'Etablissement	SNOZZI Vincent	SNOZZI Vincent	SNOZZI Vincent
Adjoint au chef d'établissement	BAILLY Faten	BAILLY Faten	BAILLY Faten
Gestionnaire	ALIX Xavier	Désignés par le chef d'établissement sur proposition des membres du CA en fonction des catégories respectives	▨
C.P.E	DEBOURDEAU Marc-Antoine		DEBOURDEAU Marc-Antoine
Chef des travaux (ou Directeur de SEGPA)	LELIEVRE Karine		LELIEVRE Karine
Représentant de la collectivité de rattachement	DIALLO Tacko		DIALLO Tacko
Représentant Commune	ROULY Nicolas		ROULY Nicolas
Membres élus			
Représentants Personnel d'Enseignement	BERTE Céline	BERTE Céline	Au moins un professeur principal de chaque niveau d'enseignement, au moins un professeur par champ disciplinaire
	THOMAS Naïma		
	BERTHIER-CHATAIL Julien	▨	
	▨	▨	
Représentants personnels A.T.O.S.S.	DUPIRE Etienne	DUPIRE Etienne	▨
	BROUTE Martine	DUVALLET Alexadra	▨
	▨	▨	▨
	▨	▨	▨
Représentant Personnels sociaux et de santé (EREA)	▨	▨	
Représentants Parents d'Elèves	DENIS David	FERREIRA Sarah	
	GOUALARD Christophe	LE FLOCH Stéphanie	
	▨	▨	
Représentants des élèves	GOMIS Lyam	GOMIS Lyam	
	ETSEDE Victory	ETSEDE Victory	
	VINCENT Ameline	VINCENT Ameline	
Autres membres			
ACMO		Peut être associée toute personne dont le chef d'établissement estime l'avis utile	
Experts			
Personnes qualifiées			

INSTALLATION DES COMMISSIONS

Document à joindre obligatoirement au procès verbal du conseil d'administration afférent.

Rectorat DAJEC 1

Cachet de l'établissement

.....

.....

.....

.....

.....

.....

CONSEIL DES DELEGUES POUR LA VIE COLLEGIENNE CVC	
Membres de droit ou désignés	
Qualité	**NOM Prénom**
Chef d'Etablissement	SNOZZI Vincent
Membres élus	
Représentants Personnel d'Enseignement	
Représentants personnels A.T.O.S.S.	DUPIRE Etienne
	DUVALLET Alexandra
Représentants Parents d'Elèves	LE FLOCH Stéphanie
Représentants des élèves	GOMIS Lyam
	ETSEDE Victory
	VINCENT Ameline